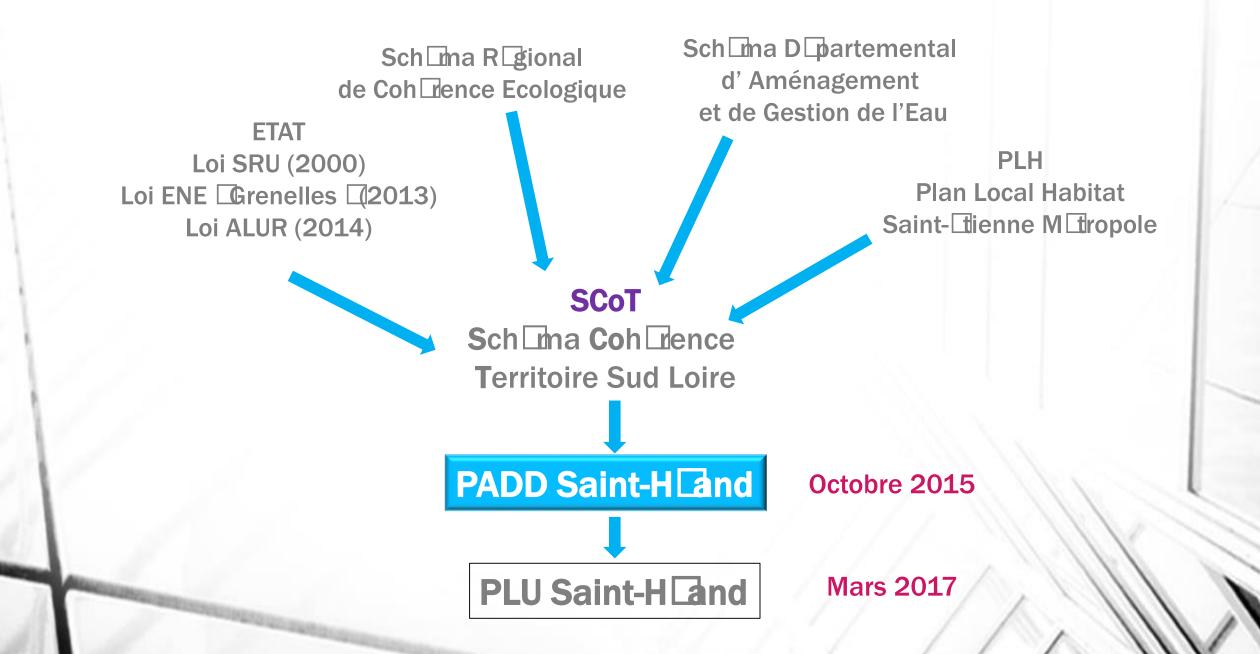
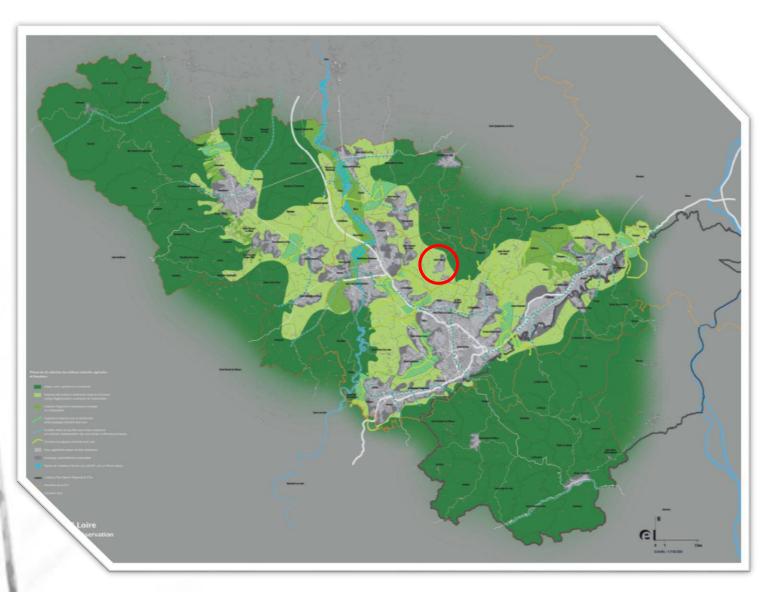
Plan Am Lagement D Leloppement Durable

Un cadre r glementaire □respecter synth tis □par le SCoT



Le SCoT d finit Saint-H and comme une □ centralit □ locale □→ Des priorit s sont impos es



Construire à l'intérieur ou en continuit □du Tissu Agglom □□ Existant

Densit ☐ moyenne: 25 logements / Ha

Pr server les espaces agricoles naturels

Prot ☐ger la biodiversit ☐

Wolution de Saint-Hand

Emprise urbaine - 1831 Emprise urbaine - 1942 Emprise urbaine - 1952 Emprise urbaine - 1950 Emprise urbaine - 1991 Emprise urbaine - 2010

Objectifs du PLU:

Combien d'habitants en 2030 ?

Quels logements ? et Où les construire ?

Quelle qualité de vie? Quel environnement?

Quels logements construire?

Proposer une offre vari permettant une mixit sociale : maisons individuelles et petits collectifs

- Des logements adapt s aux personnes ses autonomes, situ sen centre-bourg
- Des logements en location et en accession □a propri □
- Des logements sociaux r
 partis sur l'ensemble de la commune

Ochnstruire 230 nouveaux logements?

Des rgles nous sont imposes :

- ⇒ Projets en cours : 45 logements
- ⇒ Dmolition et reconstruction de btiments existants : 30 logements
- ⇒ Divisions de parcelles : 5 logements
- → Environ 150 logements
- Nouveaux espaces constructibles en continuit □avec le TAE
- ⇒ Densit moyenne impose 25 logements / ha
- ⇒ Proximit □des transports en commun
- ⇒ Consommation minimum d'espace actuellement dédiés à l'agriculture
- → Environ 70 logements (soit un besoin d'environ 3 Ha)
- Changement d'affectation d'anciens bâtiments agricoles : 10 logements

Une priorit communale : Rendre constructible des terrains en proprit actuelle de la commune : □La Mayonnite □ et □Les Terrasses □

Comment matriser le dveloppement de l'habitat?

Pour respecter la densit qui nous est impose (25 logements/ha) et rattraper notre retard en logements sociaux), il sera impos pour chaque nouveau projet d'aménagement :

- Un objectif de densit de logements (nombre de logements/ha) en fonction de la localisation et de la configuration du terrain
- Un type d'habitat (collectif/ habitat groupé/ individuel)
- Un pourcentage de logements sociaux

Conforter et dvelopper les quipements collectifs

- Cred un espace ☐Musique et Spectacle ☐en utilisant la salle Bouthieu et la caserne des pompiers.
- Dvelopper les quipements □eunesse et Culture □en implantant la mdiathque prs du centre Jro -Jacquemond (proximit des coles).

Ces projets sont issus de l'étude prospective centre-bourg.

Des actions volontaristes en faveur de l'Environnement et du Développement Durable pilotes par notre Agenda 21

- Economiser l'énergie
- Protger les ressources : eau, forêts...
- Scuriser les dollacements, d'elopper les modes doux, les chemins de randonnées...
- Conforter le commerce local et les circuits courts
- Protger la biodiversit et la nature : mettre en œuvre les trames vertes et bleues, relier les rervoirs biologiques par des corridors cologiques
- Favoriser le lien social